

LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 97

Septembre 2019

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous

J'espère que vous avez pu profiter des ces merveilleux instants que sont les vacances.

L'été fut très chaud et heureusement nous n'avons pas eu d'incidents majeurs.

Les choses reprennent leurs cours et nous redémarrons une nouvelle année scolaire avec une école qui a, comme chaque année, été remise à propre. Une nouvelle cours de maternelle (les nouveaux jeux arrivent aux vacances de la Toussaint), des classes repeintes, les extérieurs propres. Merci aux agents techniques.

N'oubliez pas le forum du 7 pour inscrire vos enfants aux belles activités qu'offres nos associations.

Nous vous attendons nombreux à la fête de la Saint Maurice le 22 septembre, organisée par le comité des fêtes et assister aux feux d'artifices en soirée.

Mais nous avons aussi déplorer le retours des incivilités, avec des dépôts sauvages, le non respect de la limitation de vitesse sur la commune, des promeneurs qui excitent les chiens derrière leur clôture et fait nouveau, le vol d'un panneau de sens interdit, qui devait déranger et ce au détriment de la sécurité. La plus part de ces actes ont un coût important pour notre commune. Cela doit cesser !

Alors restons tous attentifs et n'hésitez pas à nous signaler ce qui peut vous paraître anormal.

Bonne rentrée.

Bien à vous,

Votre Maire

William Berrichillo

Les délibérations du Conseil Municipal du 29 Aout 2019

14 présents et 4 pouvoirs

L'ordre du jour :

- **Modification des statuts du SYORP**
- **Adhésion de l'EPT (Établissement Public Territorial) Grand Orly Seine Bièvre au SYORP**
- **Adhésion de la commune de la Forêt le Roi au SYORP**
- **Extension du périmètre de la CCDH (Dourdannais) afin de transférer les compétences du bloc « milieux naturels aquatiques » (GEMAPI) pour les communes de la Forêt le Roi, Les Granges le Roi et Richarville**
- **Retrait de la CA Rambouillet Territoires du SYORP**

Ces 5 délibérations entérinent des modifications au sein du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (Anciennement SIBSO et SIHA).

Délibérations adoptées à l'unanimité.

- **Règlements 2019/2020 de la cantine, de la garderie et des études surveillées.**

Quelques ajustements pour se mettre en conformité avec le RGPD (protection de vos données). Aucune augmentation tarifaire.

Voté à l'unanimité

- **Modification du tableau des effectifs**

Mise à jour afin de refléter les changements de la rentrée

Voté à l'unanimité et une abstention

- **Questions / Informations diverses :**

- Un arrêté a été pris pour obliger les démarcheurs à se présenter en Mairie.
- Le monument aux morts a été totalement nettoyé cet été.
- Un arrêt de bus va être réactivé prochainement pour le ramassage des enfants du Bois-Bourdon.
- Suite à la sécheresse de 2018, la commune a bien été classée en « catastrophe naturelle ».

C'est le rentrée 2019 à l'école : Les enfants vont découvrir

Nouvelle cours de révré pour les maternelles

Nouvelle maitresse

Nouvelles tablettes

....

Rentrée scolaire 2019

Anciens combattants d'Algérie

Message de la fédération des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie : Si vous avez servi entre le 2 Juillet 1962 et le 1er Juillet 1964, vous pouvez postuler à la carte d'ancien combattant. Cette reconnaissance est effective dès le 1er janvier 2019. Cette carte vous donne droit à la retraite d'ancien combattant, une demi part fiscale à partir de 74 ans (accordée à la conjointe si l'ancien combattant en a bénéficié avant son décès), à un passe Navigo à taux réduit.

Renseignements et dossier à remplir disponibles auprès du comité FNACA de Breuillet—01 64 58 44 82

Le 7 Septembre : Le forum des associations

Le 21 Septembre : Visite guidée du bourg par « Histoire et Patrimoine de SMM »

Le 21 Septembre : La Fête de la Saint-Maurice

Saint- Mauricien

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écocitoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et vous pouvez vous abonner aux alertes et aux Flashs.

Avec l'Appli mobile : sur <https://app.smm.bluspark.io/>

Un guide à l'utilisation est téléchargeable sur le site et disponible en mairie.

Evènements à venir

Rappels « à votre écoute »

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17

N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr

Imprimé à la CCPL

